

## BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 2 novembre 2018

### TRANSACTION VENTE ●●●

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50000 € : 7000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 50001 € et 100000 € : 8000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 100001 € et 150000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 150001 € et 250000 € : 5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 250001 € : 4 % TTC du prix de vente.

**Principe du non-cumul** : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

Société MCV IMMOBILIER , SASU au capital de 9000 € - Siège social : RN7 - oute de Marseille 83170 BRIGNOLES - RCS DRAGUIGNAN n° 802645226 - Carte professionnelle Transaction n° 6065 délivrée par TOULON

Garant : LLOYD'S , 10 rue Lamennais - 75008 PARIS